

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Chantal Soucy

Députée de Saint-Hyacinthe et vice-présidente de l'Assemblée nationale

2685, boulevard Casavant Ouest, Bureau 215

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B8

Chantal Soucy distribue plus de 40 000 \$ pour aider les organismes au front

SAINT-HYACINTHE, le 28 avril 2020— Grâce à la bonification du budget du programme de Soutien à l'action bénévole de la part du gouvernement du Québec, la députée de Saint-Hyacinthe Chantal Soucy a remis plus de 40 000 \$ à dix organismes communautaires locaux. Ces derniers ont été ciblés, puisqu'ils offrent différents services de première ligne à la population maskoutaine.

Ainsi, la Moisson Maskoutaine, l'Auberge du cœur le Baluchon, la Clé sur la Porte, Contact Richelieu-Yamaska, la Maison la Passerelle, le Centre d'entraide Maskoutain, le Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe, l'Entraide Saint-Pie, la Coop aux P'tits soins et le Centre d'intervention-Jeunesse des Maskoutains ont tous bénéficié du soutien de la députée.

Fortement sollicités dans le contexte de la COVID-19, plusieurs organismes ont dû assumer des dépenses inattendues reliées notamment aux nouvelles mesures sanitaires et à l'augmentation de l'achalandage. Avec son équipe, Chantal Soucy a donc dressé un plan rapidement, en collaboration avec les organismes, pour répondre adéquatement aux besoins de ceux-ci.

La contribution de Chantal Soucy survient dans la foulée de l'annonce du premier ministre du Québec qui a décidé, il y a quelques semaines, d'accorder une somme supplémentaire de 10 millions de dollars au programme Soutien à l'action bénévole, pour un total de 20,4 millions de dollars pour l'année financière 2020-2021.

Depuis que l'état d'urgence sanitaire a été déclaré au Québec, le 13 mars dernier, Chantal Soucy a multiplié les actions pour venir en aide à la communauté. Un de ses objectifs est de faire une pierre deux coups, en procédant à l'acquisition de produits locaux pour ensuite les distribuer aux bénéficiaires des organismes communautaires. Dans cette optique, Chantal Soucy a aussi recommandé aux différents regroupements qu'elle soutient d'acquérir des produits locaux avec les sommes octroyées.

La députée continuera d'être active et à l'écoute des divers intervenants pour répondre aux besoins de la population pendant et après la crise.

Communiqué de presse

Citations :

«J’ai beaucoup de respect pour tous les intervenants qui sont au front pour aider la communauté. Lors des dernières semaines, ils ont pris les mesures nécessaires pour s’adapter à cette situation particulière et, sans hésitation, ils ont répondu présents. En temps de crise, on n’a pas le temps d’attendre, lorsque le besoin d’agir se fait sentir. Vous pouvez être assurés que je continuerai à être proactive pour aider les gens de ma circonscription.»

Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe et vice-présidente de l’Assemblée nationale

-30-

Source, renseignements et demande d’entrevue

Frédéric Marcoux

Bureau de circonscription de la députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy

Courriel : frederic.marcoux@assnat.qc.ca

Tel : 579-489-4551